



Bois le Roi Jumelage



FERIENJOBS 2019

Période de travail du Lundi 08 juillet au vendredi 19 juillet 2019

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° de tel domicile :

N° de portable du Candidat :

Email du candidat :

Date de Naissance :

Lieu de naissance :

Niveau d'allemand (classe, LV1, LV2, nombre d'années d'études, pratique orale) :

.....
.....

Email des parents :

Tél. Portable : père :

mère :

Nom et numéro de police d'assurance (assurez-vous bien que votre enfant bénéficie d'une assistance en cas de rapatriement) :

Postes proposés : Kindergarten (jardin d'enfants)

 Bauhof (service technique)

ACTE DE CANDIDATURE :

Je soussigné(e),, m'engage à accepter le travail proposé dans le cadre des jobs d'été et à respecter les règles de vie de ma famille d'accueil allemande (séjour gracieux).

A :

Le :

Signature :

ENGAGEMENT DES PARENTS POUR LES ENFANTS MINEURS

Je soussigné(e), agissant en tant que père /mère de
m'engage à ce que mon enfant respecte les obligations mentionnées ci-dessus.

A :

Le :

Signature :

INFORMATIONS UTILES :

Tout candidat devra être obligatoirement à jour de cotisation à l'association BOIS LE ROI JUMELAGE (ci-joint bulletin d'adhésion).

Le trajet aller/retour BOIS-LE-ROI/ LANGENARGEN est à la charge des candidats ou de la famille du candidat mineur (après confirmation des coordonnées de la famille d'accueil par le jumelage allemand).

Le départ se fera le **dimanche 7 juillet** et le retour le **samedi 20 juillet**.

Documents à avoir impérativement sur vous lors de votre arrivée :

- Certificat de scolarité (Mairie de Langenargen), celui-ci sera déposé dès le lundi 8 à la mairie.
- Relevé d'identité bancaire (Mairie de Langenargen), celui-ci sera déposé dès le lundi 8 à la mairie.
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Autorisation de sortie de territoire et photocopie de la carte d'identité du parent qui l'a remplie
- Carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Carte d'assurance maladie européenne en cours de validité
- Photocopies des pages « vaccinations » du carnet de santé
- Fiche médicale

Pour le séjour, prévoir de l'argent de poche. Le candidat ne reçoit sa paie qu'en fin de séjour.

L'ensemble des formulaires et les photocopies des documents demandés devront être fournis
au plus tard :

LE 15 avril 2019

ASSOCIATION BOIS-LE-ROI JUMELAGE

4, avenue Paul Doumer

77590 BOIS LE ROI

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

boislerojumelage@gmail.com

06 33 65 19 60

" Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : L'association Bois Le Roi Jumelage 4 avenue Paul Doumer 77590 Bois-le-Roi."